Pourquoi un candidat P.S.U. ?

Le P.S.U., à Paris comme dans toute la France, a décidé de présenter un candidat par circonscription aux élections législatives. Ces élections vont se dérouler sans réouverture des listes électorales, sans abaissement de l'âge du vote, et avec un mode de scrutin qui privilégie les notables : elles ne peuvent en aucun cas régler les problèmes que l'action populaire vient de poser. Le mouvement parti du Quartier Latin ayant abouti à la mise en cause du pouvoir dans la société actuelle doit être renforcé. Le P.S.U. pense que les élections sont l'occasion d'expliquer les objectifs de ce mouvement à l'ensemble de la population. Chacun pourra par son vote exprimer son adhésion.

Dans les rues du 6e arrondissement, les étudiants posent les problèmes de l'université et affirment leur solidarité avec les travailleurs. Partout en France, étudiants, enseignants, ouvriers et paysans exigent des transformations profondes de notre société.

Au milieu de la crise, le député gaulliste du 6e arrondissement qui ose se représenter aujourd'hui a déclaré à l'Assemblée Nationale :

« Les excès sont pour l'essentiel le produit de cette lamentable tourbe qu'il faut éliminer de la capitale, Paris étant une capitale mondiale, non une poubelle... ».

Est-ce de l'incompréhension ou de l'irresponsabilité ?

Pareille attitude traduit le refus clairement affirmé de voir les intéressés prendre en charge leurs propres affaires.

Au-delà du régime, un système est en cause : un système qui permet, dans une ville comme Paris, d'exclure le citoyen de la gestion de la cité et de l'arrondissement, comme l'étudiant de l'université et le travailleur de l'entreprise.

Le P.S.U. propose la construction d'une société socialiste qui reconnaisse les employés, les étudiants, les enseignants, tous les citoyens comme les véritables responsables de leurs affaires.



CANDIDAT :

André LARQUIÉ

30 ans

Fonctionnaire

Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration

Ancien Vice-Président de l'U.N.E.F.

Secrétaire de la Fédération de Paris du P.S.U.

SUPPLÉANTE :

Alix JACQUEMIN

29 ans

Attachée de Recherche au C.N.R.S.

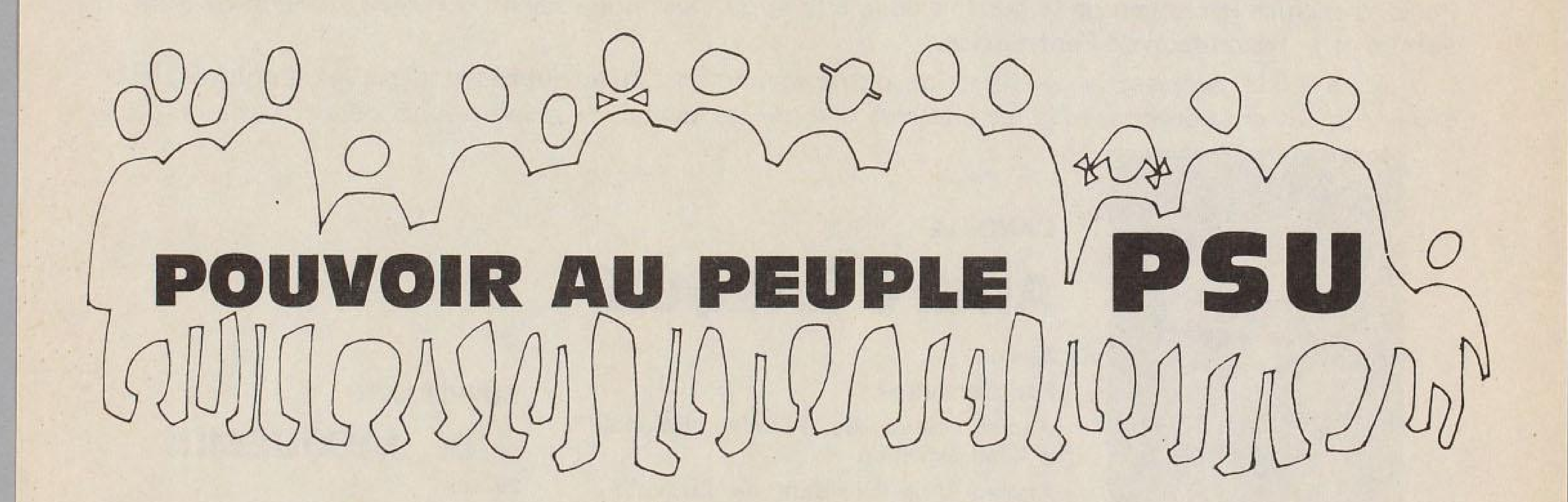
Responsable syndicaliste (F.E.N.)

La crise de Mai est une colère populaire. La jeunesse du pays, ses ouvriers, ses techniciens, ses cadres, ses étudiants, ses enseignants, ses artistes, ses paysans, ont tous tenu le même langage : « Nous ne voulons plus de ce pouvoir, nous ne voulons plus travailler selon la volonté des autres et pour leur profit. Nous voulons une société nouvelle ».

Cette démonstration de force, pacifique tant que la police n'a pas cherché à y faire obstacle, n'a pas encore changé le pouvoir. Mais la contestation et l'exigence demeurent. La lutte pour le socialisme continue. Elle sera victorieuse quand les organisations traditionnelles de gauche, prudentes et étonnées, céderont devant la vigueur du courant. Pour renforcer ce courant le P. S. U. propose :

- La gestion de l'économie par les travailleurs ; crédit et monnaie sont contrôlés ; les paysans deviennent maîtres des produits agricoles et de leur vente.
- Une université populaire reconstruite à partir des conquêtes étudiantes : critique collective de l'enseignement, autonomie de décision et d'organisation, gestion commune avec les travailleurs.
- Une culture nouvelle fondée sur la participation critique des travailleurs.
- Une information libérée par une radio-télévision autonome et des moyens de presse gérés démocratiquement.
- Une politique internationale de lutte contre la domination de l'impérialisme américain, et solidaire des luttes révolutionnaires du Tiers-Monde.
- L'établissement de la démocratie directe : par les comités populaires dans les universités, les entreprises, les localités, et des institutions locales qui décolonisent la province.

Le P. S. U. a conscience que l'orientation qu'il présente est loin d'être acceptée aujourd'hui par l'unanimité du mouvement socialiste et ouvrier. Il est pourtant persuadé qu'elle est la seule qui puisse apporter une réponse aux aspirations profondes des travailleurs en lutte.



Vu le candidat

Imp. A.G. PARIS